



# COMMUNE DE CHAMBOLLE-MUSIGNY





# COMMUNE DE CHAMBOLLE-MUSIGNY

## DOSSIER DE PRESENTATION CONCOURS VILLES ET VILLAGES FLEURIS 2023



**Villes et Villages Fleuris**

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE



# **SOMMAIRE**

**Chapitre 1 - MISE EN ŒUVRE DU PROJET MUNICIPAL**

**Chapitre 2 – ANIMATION ET PROMOTION DE LA DEMARCHE**

**Chapitre 3 – PATRIMOINE BATI**

**Chapitre 4 - PATRIMOINE VEGETAL**

**Chapitre 5 – GESTION ENVIRONNEMENTALE**

**Chapitre 6 – QUALITE DE L'ESPACE PUBLIC**

**Chapitre 7 – ANALYSE PAR ESPACE**

**Chapitre 8 – NOS PROJETS**

**CONCLUSION**

**REMERCIEMENTS**



**Chapitre 1**  
**MISE EN ŒUVRE DU PROJET MUNICIPAL**

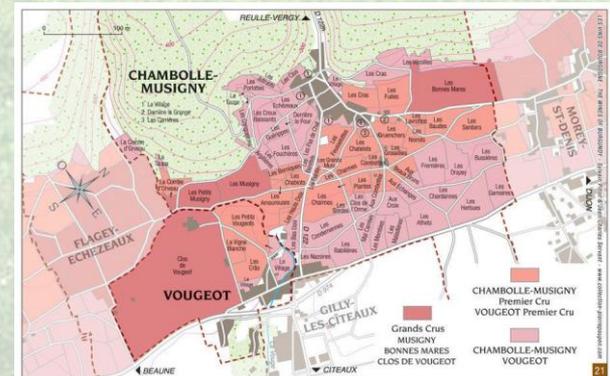


# Un peu de géographie...

- Chambolle-Musigny est une commune qui se trouve en Bourgogne, dans l'Est de la France, dans le département de la Côte d'Or (21). Les habitants sont peu nombreux (environ 300) et sont nommés les Chambollois et Chambolloises.



- C'est un village viticole, situé sur la route des Grands Crus longeant la Côte de Nuits. Il jouit d'une réputation mondiale de prestige grâce à ses vins de Bourgogne de grand cru dont le plus célèbre est le Musigny.





## Un peu d'histoire...

Chambolle tire son nom de l'aspect bouillonnant, après les pluies d'orages, du ruisseau le Grône, situé dans la combe Ambin, site classé depuis 1934, au pied du « Grognot », éperon rocheux qui surplombe le village d'où la dénomination de « Campus Ebulliens » ou de « Champ Bouillant ».

Musigny, nom du meilleur cru de Chambolle, fut ajouté au nom de la commune en 1878.

Chambolle-Musigny, dans le cadre de la protection de son site, fut la première commune de Côte-d'Or à créer une zone d'environnement protégée afin d'empêcher l'implantation de bâtiments dans les vignes.

L'A.O.C Chambolle-Musigny a été reconnue le 11 Septembre 1936. Réputée pour ses grands vins remarquables d'une grande finesse, au bouquet fin et délicat appréciés des amateurs, Chambolle-Musigny compte 221 ha de vignes dont :

- 24 ha de Grands Crus , Musigny et Bonnes Mares,
- 24 Premiers Crus, pour une superficie de 61 ha
- AOC Village pour une superficie de 94 ha.
- 42 ha de Bourgogne

Le 22 janvier 1938, la confrérie des chevaliers du TASTEVIN relance les manifestations liées à la Saint-Vincent et organise la première Saint-Vincent Tournante d'envergure à CHAMBOLLE-MUSIGNY, qui a eu l'honneur et le privilège d'organiser aussi celles de 1954, 1979 et en 2003 la Saint-Vincent tournante de BOURGOGNE.

**2015 marque un nouveau tournant avec le classement des climats du vignoble de Bourgogne, dont ceux de Chambolle, au patrimoine mondial de l'Unesco.**



### Vie économique et commerciale :

- 2 restaurants : Le Millésime et le Chambolle
- 19 domaines viticoles
- 1 micro-crèche
- 1 garage automobile
- 1 plombier-chauffagiste
- 1 couvreur
- 1 photographe
- 1 consultante vins et terroirs
- 1 sculpteur
- 2 gites

### Vie municipale :

- 1 conseil municipal composé de 11 élus
- 1 CCAS : 55 aînés, 11 élus dont 6 conseillers municipaux et 5 habitants
- 1 bibliothèque municipale animée par 2 élus
- 4 associations :
  - ❖ Association Patrimoine et Culture « Campus Ebulliens »,
  - ❖ Association Téléthon « les vendanges de l'espoir »,
  - ❖ Comité de jumelage,
  - ❖ Association de chasse « Le rallye de Chambolle »
  - ❖ Association des parents d'élèves



# Nos motivations à l'obtention du label

Depuis 2020, sous l'impulsion de Monsieur François MARQUET, Maire de Chambolle-Musigny, et de son conseil municipal, la commune s'est engagée dans une démarche de valorisation paysagère du village.

Les objectifs sont :

- Assurer un cadre de vie agréable et sécurisant pour les habitants et les touristes,
- Améliorer l'embellissement floral en y associant davantage les habitants par le biais du concours des maisons fleuries chaque année,
- Veiller à l'entretien de la commune, des bâtiments communaux, des chemins et des sentiers,
- Mettre en valeur le patrimoine de la commune,
- Préserver l'environnement dans une démarche éco-responsable.



# Cohérence, réalisation et gestion

Un montant de base est inscrit annuellement au budget et peut être allongé ponctuellement si un projet est proposé et voté par le Conseil Municipal.

Notre climat étant continental avec des précipitations assez importantes, nous privilégions des essences résistantes au froid et le sol étant calcaire, notre choix se porte vers des sauges, rosiers paysagers etc...Une grande partie du temps de travail de l'employé communal est consacré aux espaces verts.

La tonte des espaces herbeux a lieu plusieurs fois par an. Le désherbage et la taille se déroulent aux moments adéquats du développement des plantes.

Au printemps, l'accent est mis sur la végétation des différents massifs afin qu'ils resplendissent en été et en automne lorsque les touristes sont nombreux sur la commune. Ils sont alors entretenus et arrosés selon les besoins.

La fin d'automne est consacrée au nettoyage nécessaire de fin de saison avant l'hiver où la végétation entre en repos.

**Depuis 2021, de plus en plus de massifs sont reformés avec des plantes vivaces demandant peu d'eau et la mise en place de paillage.**

**Les produits phytosanitaires sont abandonnés et remplacés par des produits bio ou par le désherbage manuel.**



## Lien agent technique/élus

Notre agent technique, Monsieur Jean-Luc PAQUET, travaille à la mairie depuis le 1<sup>er</sup> Novembre 2020, à plein temps.

Il est chargé des travaux de bricolage, de la propreté de la commune, de la tonte et du jardinage.

N'ayant reçu aucune formation aux espaces verts, le conseil municipal a naturellement accepté qu'il participe à la formation des jardiniers proposée par Côte d'Or Tourisme et le CNFPT à raison d'un jour par mois pendant 18 mois en 2021/2022.

Le conseil municipal est composé de 11 élus dont 5 occupent la commission fleurissement. Celle-ci se réunit plusieurs fois par an.



## Combinaison avec les autres gestionnaires de l'espace public

La commune a fait appel plusieurs fois au CAUE. Cette année, Madame Bedoul a présenté sa note d'orientation à la commission fleurissement le 15 mai 2023.

L'ONF gère notre forêt communale et nous suivons le plan de gestion qu'il propose. Nous avons aussi l'occasion de nous réunir quelques fois par an avec son représentant.

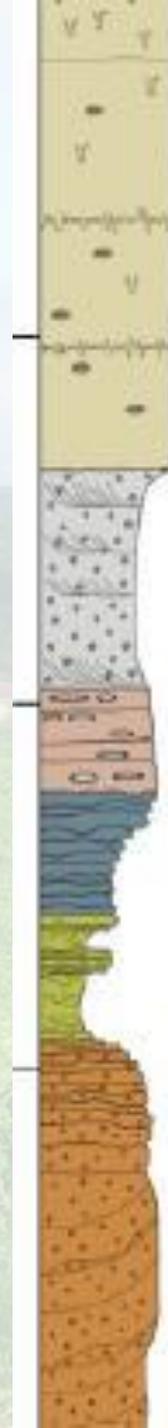


## Prise en compte du paysage dans les projets d'aménagement : vous avez dit millefeuille ?

Le coteau de Chambolle-Musigny est entièrement intégré au contexte géologique de la Côte : logé sur un segment du long versant qu'est la Côte, exposé selon un spectre de l'Est au Sud et dont la fondation géologique repose sur une alternance de calcaires, de calcaires argileux et de marnes, en fait un véritable millefeuille.

Tout cela associé à un climat tempéré à légère tendance continentale.

Surface de la pelouse calcaire à Chambolle-Musigny : 130 ha (Natura 2000).



Ressaut topographique		
Reliefs boisés en haut du versant et falaises bordant les combes	70 m	Calcaires de Comblanchien
	20 m	Oolithe Blanche
Ressaut topographique	15 m	Calcaires de Prémieux
	15 m	Calcaires argileux
	15 m	Marnes à <i>Ostrea acuminata</i>
Source de la Vouge et mi-versant viticole du coteau nord	55 m	Calcaires à entroques
		calcaire grumeleux (18 m)
		calcaire compact (38 m)



# Plan de gestion différenciée

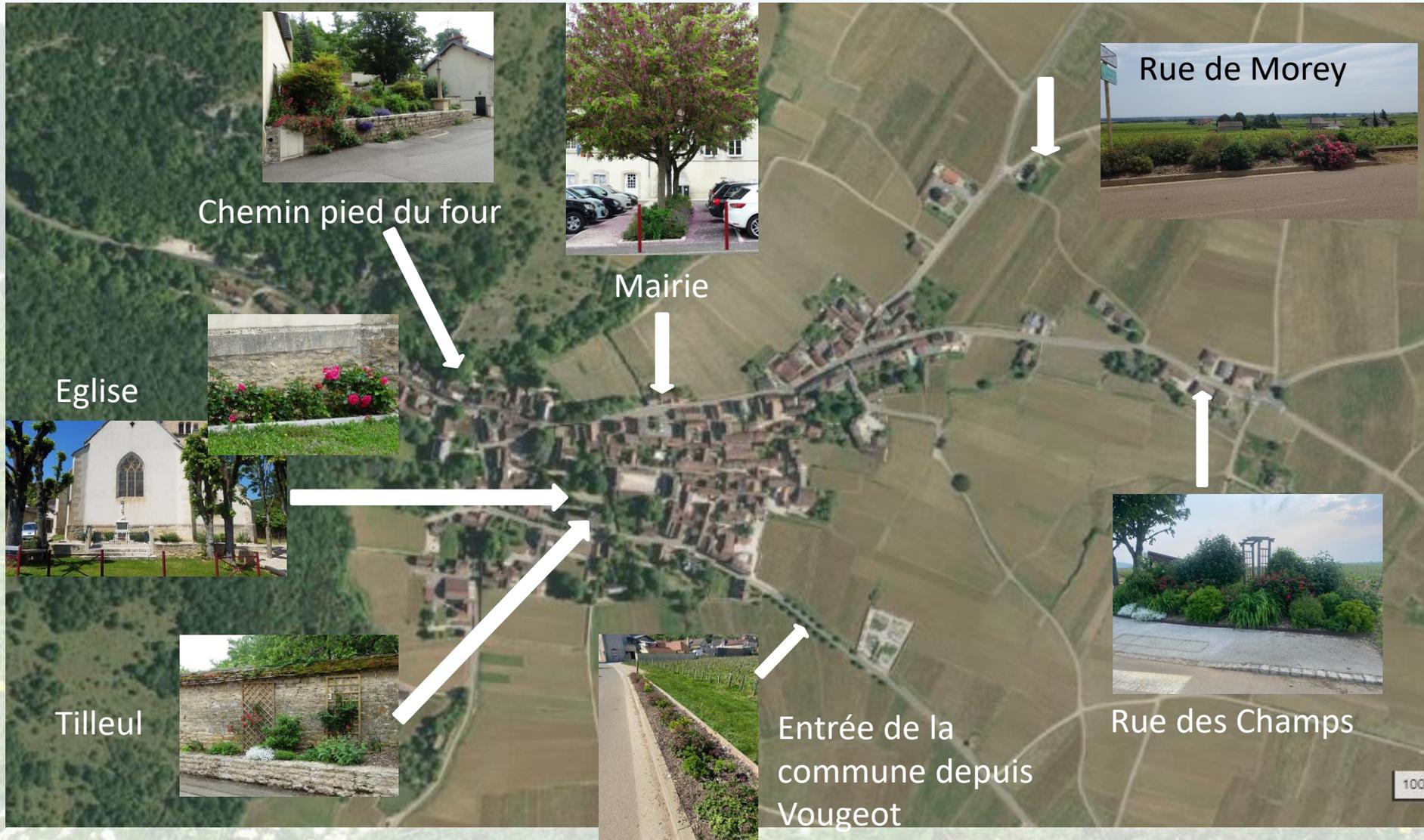
Le plan de gestion différenciée a été pensé et mis en application pour répondre aux impératifs écologiques modernes. Cette mesure correspond à une prise en charge scrupuleuse des sites naturels en prenant en considération leurs spécificités, en limitant les interventions lourdes sur place, et en faisant usage des méthodes d'entretien durables.

Ces espaces doivent être répertoriés et catégorisés grâce à un code qualité d'entretien selon leur nature et en fonction du type d'intervention à réaliser.

- Catégorie 1 : espaces verts les plus exigeants, qui requièrent un entretien quotidien ou hebdomadaire.
- Catégorie 2 : espaces verts avec arbustes et haies, qui doivent être taillés deux fois par an.
- Catégorie 3 : espaces verts avec des arbustes ou des haies endémiques, moins ornementaux, qui peuvent être taillés une fois par an seulement.
- Catégorie 4 : espaces verts qui ne demandent que très peu d'entretien.
- Catégorie 5 : espaces verts naturels, ruraux, qui ne nécessitent aucune intervention humaine.



# Catégorie 1 : espaces verts les plus exigeants, qui requièrent un entretien quotidien ou hebdomadaire.





## Catégorie 2 : espaces verts avec arbustes et haies, qui doivent être taillés deux fois par an.

Arbres à papillons, haies conifères, rosiers, millepertuis



Rue Amont

Rue de Morey

Cimetière

Vers le tilleul



## Catégorie 4 : espaces verts qui ne demandent que très peu d'entretien.



La Combe

Rue de Morey





## Catégorie 5 : espaces verts naturels, ruraux, qui ne nécessitent aucune intervention humaine.





**Chapitre 2**  
**ANIMATION ET PROMOTION DE LA**  
**DEMARCHE**





# Actions des habitants

Les habitants s'investissent dans l'embellissement de la commune par le fleurissement des abords de leurs propriétés.





## **Actions vers les touristes**

Notre village est connu dans le monde entier pour ses vins, il reçoit chaque année de nombreux touristes.

La commune possède un site internet en français, allemand et anglais.

Nos différentes actions sont portées à la connaissance de la presse, Le Bien Public via notre correspondante locale.

## **Promotion du label**

Une information spécifique « Concours Villes et Villages fleuris » existe sur le site Internet de la commune.

Lorsque notre commune sera labellisée, nous utiliserons le logo du label sur tous les documents touristiques, affiches, prospectus et sur le site de la commune.



## **Chapitre 3**

# **PATRIMOINE BATI**



# NOTRE EGLISE

Jean MOISSON entreprit et contribua au financement, de 1500 à 1506, à l'édification de l'église Sainte Barbe et Saint Sébastien qui fut achevée en 1643, comme en témoigne la croisée d'ogives au début de la nef. Son clocher, particulier pour notre région, a reçu 3 magnifiques cloches.

L'Église Sainte Barbe et Saint Sébastien est classée au titre des monuments historiques .



En 2022, la commune, avec l'aide la fondation du patrimoine et de ses généreux donateurs, a mis en place un autel en pierre de comblanchien avec les reliques de Saint Sébastien incrustées.

La consécration a eu lieu le dimanche 18 septembre 2022 par Mgr Antoine Hérouard, archevêque métropolitain de Dijon.





# Notre Monument aux Morts



En 2014, le Monument aux Morts a été déplacé au plus proche de l'église.

Des bordures de fleurs de part et d'autres ont été mises en place.

Une pelouse devant le monument a remplacé le dallage béton.



# Chapitre 4

## PATRIMOINE VEGETAL



# Les arbres

## Le Tilleul de Sully : arbre remarquable

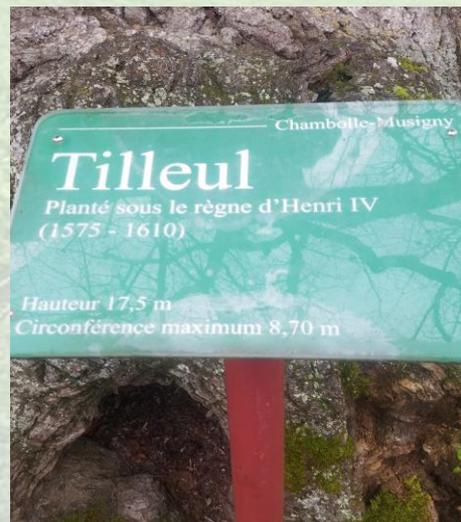
Chambolle-Musigny possède un magnifique exemplaire de tilleul qui se dresse dans toute sa majesté face à l'église, sur la route des Grands crus.

Chose exceptionnelle pour un arbre de cet âge (plus de 400 ans), il possède encore une partie de son tronc principal qui s'élève à une bonne hauteur, conférant à l'ensemble un port très harmonieux.

Côté circonférence, un panneau au pied de l'arbre indique 8m70.

La hauteur est de 17m50.

D'autres tilleuls longent l'entrée de la commune depuis Vougeot ainsi que les abords de l'église.



C'est à l'instigation de Maximilien de Béthune, Duc de Sully, sous le règne du roi Henry IV, que furent plantés en France de nombreux tilleuls. Sully avait ordonné que l'on plante dans chaque village un tilleul afin que les fleurs puissent servir à soigner les malades



# La Combe Ambin

La Combe Ambin, très pittoresque, où sinue la route de CURLEY, a été classée le 16 mars 1934. Le long de la paroi rocheuse on découvre une Vierge à l'Enfant dans une niche creusée à même la roche ainsi qu'une magnifique chapelle et son calvaire.

**La forêt occupe une surface de 236 ha.**

***Entre vignes et combe, la Nature est au rendez-vous à Chambolle-Musigny !***





# Chapitre 5

## GESTION ENVIRONNEMENTALE

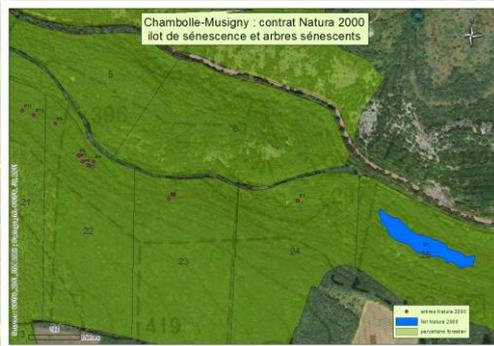


# Actions en faveur de la biodiversité

Dans le but de favoriser la biodiversité, la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges, structure animatrice du site Natura 2000 « Milieux forestiers et pelouses des combes de la Côte dijonnaise », en partenariat avec l'ONF, a proposé à la commune de procéder à la création de deux îlots de sénescence dans la parcelle forestière de la forêt communale de Chambolle-Musigny en 2012 et 2018.

Un îlot de sénescence en forêt est une zone volontairement abandonnée à une évolution spontanée. Le principe est donc de laisser vieillir les arbres pour favoriser la présence de gros bois, de bois mort, de micro-habitats (cavités à pics, décollement d'écorce, coulée de sève, etc.) indispensables à la faune et la flore inféodée aux vieux peuplements.

La zone est localisée sur le plateau surplombant la Combe Ambin, à plus de 30 mètres de sentiers ouverts au public. L'engagement de la commune s'inscrit dans le cadre d'un contrat Natura 2000 « îlot de sénescence » et se traduit par l'absence d'intervention sylvicole pendant une durée de 30 ans.





# Actions en faveur des ressources naturelles

La commune est autonome dans la production et la gestion de son eau grâce à l'existence de 4 citernes récupérant l'eau de pluie. Néanmoins, elle a le souci d'économiser cette précieuse ressource en recourant au paillage, en arrosant de préférence le matin et en choisissant des essences végétales peu gourmandes en eau.





# Chapitre 6

## QUALITE DE L'ESPACE PUBLIC



# Maîtrise de la publicité et des enseignes

Il n'y a pas de panneaux publicitaires sur la commune à cause du classement de la commune à l'UNESCO.

Seules quelques panneaux signalétiques indiquant nos commerces, artisans et domaines existent.

Les chemins de randonnée sont aussi indiqués.

Des panneaux indiquant les lieux publics sont installés dans toute la commune.

En 2023, ont été apposés les panneaux Climats de Bourgogne – Unesco.





# Effacement des réseaux

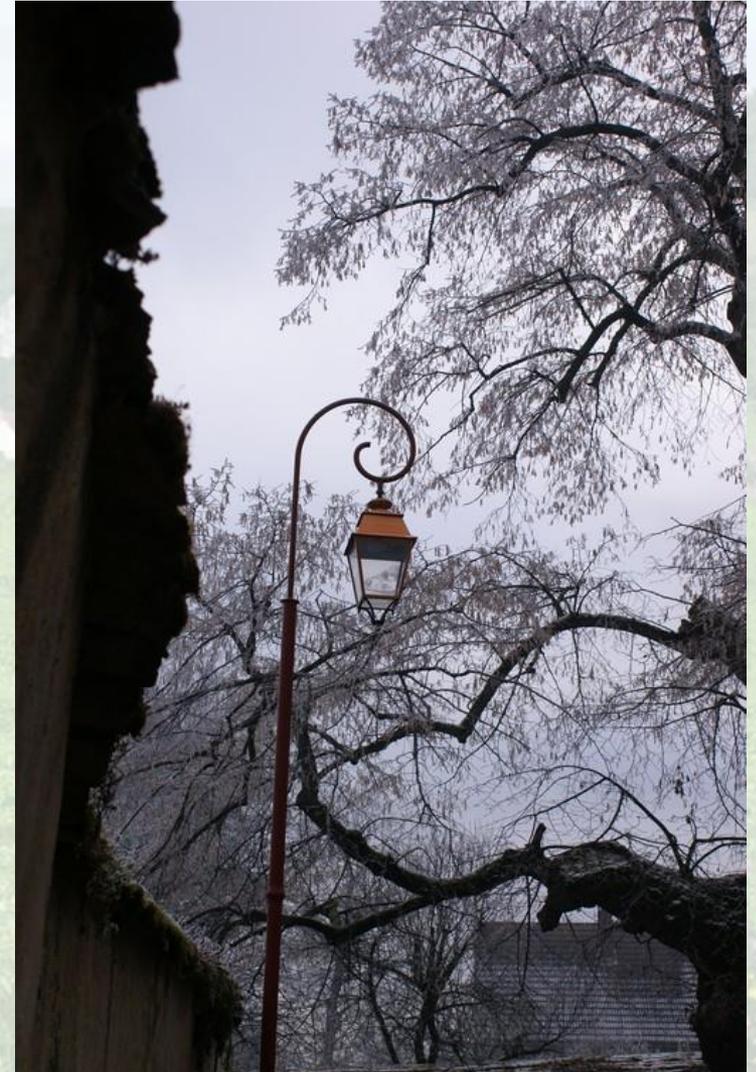
En 2018 la démarche d'enfouissement des réseaux télécom et électriques a été entreprise avec le SICECO.

En 2020, l'enfouissement des réseaux de télécommunication est terminée pour un montant de 14 665,69 €, une aide départementale a été attribuée pour un montant de 3 000,00 €.

En 2020, l'enfouissement des réseaux électriques est en partie terminée. Certaines rues sont encore à aménager.

En 2021, mise en place de l'éclairage public en led terminée. L'intensité de l'éclairage public baisse de 70 % le soir après 23h00.

D'importantes économies en électricité sont faites depuis 2021.





# Mobilier urbain

**5** range-vélos situés aux restaurants Le Millesime et Le Chambolle, aux abris bus mairie et calvaire, à l'église.

**4** tables et bancs de pique-nique installés à l'Eglise et à la Combe.

**2** abris bus situés rue des Champs et à la mairie.

Plusieurs poubelles réparties sur la commune, vidées et nettoyées tous les lundis et vendredis.





## **Qualité de la voirie et de la circulation**

L'impasse rue du Carré a été rebaptisée Impasse des vignes en 2021. C'est encore une impasse privée, la rétrocession à la commune est en cours.

Dès que la commune sera propriétaire, des travaux sont prévus afin de faciliter l'accès à cette impasse.

La chaussée qui subit des dégradations comme des nids de poule est réparée lors des « point-à-temps ».

### **Propreté**

Des poubelles sont disposées un peu partout dans la commune. La balayeuse est passée régulièrement par notre agent technique.

### **Accessibilité**

La place de la mairie est dotée de deux passages et d'une place de stationnement pour les personnes à mobilité réduite.

### **Actions en faveur de la santé et du bien-être des usagers**

La commune remplace et investit de plus en plus les matériels utilisant le carburant par du matériel utilisant l'électricité et à batterie pour la santé de son agent technique et celle des habitants.



**Chapitre 7**  
**ANALYSE PAR ESPACE**



# Entrées de la commune

Route des Grands Crus depuis Vougeot en passant devant le cimetière  
avant de monter par la rue du Tilleul

Rosiers et géraniums  
vivaces



Massif à l'ombre  
avec des rosiers  
jaune et rouge  
grimpants,  
diverses vivaces

Végétation naturelle et  
cyprès qui demandent peu  
d'eau et d'entretien





# Entrées de la commune

**Route de Morey reliant Chambolle-Musigny à Morey-Saint-Denis  
Composée essentiellement de haies fleuries et de végétation sauvage et naturelle**





# Entrées de la commune

**Rue des Champs**  
**Où se trouve l'arrêt de bus et un calvaire.**  
**Massif composé de plantes et arbustes vivaces, paillage**

**En hiver**



**En été**



**Au printemps**





# Centre de la commune

La place de la mairie est composée de plusieurs places de stationnement, d'un parterre central de vivaces, d'un parterre de rosiers paysagers et sauge rouge et d'un massif avec une glycine et rosiers paysagers.



Sauge rouge et rosiers paysagers



Fleurs vivaces : géraniums, orangers du Mexique, rudbeckias...





# Centre de la commune

## La fontaine

L'eau, non potable, provient d'une source naturelle un peu plus haut.  
Les auges accueillent en hiver et en été des fleurs annuelles.





# Centre de la commune

## Chemin pied du four

Vue sur la montagne  
depuis la rue de Vergy



Sentier  
Batier





# Centre de la commune

## L'église et ses abords





# Quartiers d'habitation

Un fleurissement sauvage et naturel au gré des saisons.





# Espaces sportifs et aires de jeux

## Jeux pour enfants

Nettoyés  
et  
contrôlés  
tous les  
ans.



Terrain de  
pétanque



Site d'escalade





# Les espaces naturels

## NATURA 2000

Le réseau Natura 2000 a pour objectif de mener une politique de conservation ou de restauration des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire en Europe. Ce réseau s'appuie sur les directives « Habitat-Faune-Flore » et « Oiseaux » dont l'objectif est double :

- La préservation des habitats naturels ainsi que de la faune et la flore sauvages particulièrement menacés et ayant un fort enjeu de conservation en Europe
- La prise en considération des exigences économiques, sociales et culturelles des territoires

Cette démarche européenne est constituée d'un ensemble de sites naturels, terrestres et marins reconnus pour la rareté et la fragilité des espèces animale et végétale sauvages qu'ils abritent. Il s'agit donc d'un élément essentiel visant à enrayer la dégradation de la biodiversité.

### Une démarche concertée

Le dispositif français s'est attaché à mener des actions de concertation avec les différents acteurs intervenant dans la démarche Natura 2000 : élus, agriculteurs, forestiers, chasseurs, pêcheurs, propriétaires, associations, usagers et experts. Ceci dans une volonté de favoriser le dialogue, l'échange et de les associer à la gestion de chaque site Natura 2000. La concertation sur les sites repose sur une participation active des acteurs locaux.



# CHAMBOLLE-MUSIGNY

## Plan Local de Biodiversité

Une remarquable diversité  
de milieux naturels, avec  
un ensemble de pelouses\*,  
de forêts et de rochers,  
exceptionnel pour la Côte d'Or

(Olivier Aupiais, 2018)



© Antoine Esther

### Un papillon en voie d'extinction

Le Fadet de la Mélèque est un papillon que l'on rencontre au début de l'été dans les pelouses\* sèches parsemées de buissons. Cette espèce est en forte régression en Bourgogne et en Franche-Comté. La préservation des pelouses\* sèches par un pâturage léger est indispensable pour la sauvegarde de cette espèce sur le territoire.

### Des jardins de rocailles



© Pierre Julliard

Sur les corniches des falaises, entre les gros rochers, vous pouvez admirer de véritables jardins de rocailles sensibles au piétinement... Les plantes aux floraisons colorées sont adaptées aux conditions de grande sécheresse. Si vous êtes attentifs, vous pourrez observer le Faucon pèlerin en chasse au-dessus de la vallée.



© Pierre Julliard

### Une championne de l'escalade

L'ibéris intermédiaire est une plante des rocailles calcaires ensoleillées, que l'on ne trouve en France que dans l'Est et le Sud-Est. Exceptionnelle sur le territoire, protégée en Bourgogne, vous ne pourrez l'observer que dans les pentes très raides des combes de Chambolle-Musigny, où l'évolution très lente de la végétation assure sa préservation.

### À RETENIR !

📍 **Les pelouses\* sèches**  
un important témoin de l'élevage de petits troupeaux et un très grand nombre d'espèces rares pour la région

📍 **Des milieux rocheux**  
exceptionnels pour la région

📍 Présence exceptionnelle du **Daphné des Alpes**, plante des falaises, et de l'**ibéris intermédiaire**, plante des éboulis et de l'**Agreste**, papillon des pelouses\* très sèches

La commune fait partie du réseau Natura 2000.

📍 **La forêt**  
un vaste massif forestier, réservoir de biodiversité, très varié, assurant la protection de la qualité de l'eau



## LES SITES REMARQUABLES DE CHAMBOLLE-MUSIGNY

La commune de Chambolle-Musigny d'une superficie de 758 ha, s'étend sur 2 petites régions naturelles :

La Côte calcaire à l'Ouest comprend le vaste massif forestier de la Montagne Ambin, entaillé par la remarquable Combe Ambin bordée de falaises et de vastes pelouses\* sèches (La Taupe, le Chaignot). Au sud, la Combe d'Orveaux forme un ensemble exceptionnel de rochers et de forêts de pente.

À l'Est se trouve le vignoble du pied de Côte, et le village niché au pied des reliefs, au débouché de la Combe Ambin.

**1** site remarquable a été identifié à Chambolle-Musigny : il correspond au vaste site Natura 2000 des « Combes de la Côte dijonnaise » et regroupe les secteurs les plus importants de la commune, depuis les falaises de la Combe Ambin jusqu'aux grandes pelouses\* du plateau de la Taupe. Au-delà, les bandes herbeuses (haies, bords de routes, de vignes et de champs) et les friches sont très importantes pour les cycles de vie des espèces.



### COMBES DE LA CÔTE DIJONNAISE La Combe d'Orveaux est un joyau !

Le relief vigoureux de la combe d'Orveaux est typique des paysages de la Côte dijonnaise. Il est dû à l'érosion des calcaires durs et épais du Comblanchien, formant gradins, falaises et éboulis. Ces derniers sont un des enjeux forts de Chambolle-Musigny. Dans ces premiers mobiliers sous de l'ablation des falaises, les plantes sont adaptées à des conditions très arides. De nombreuses plantes, très rares en Côte-d'Or, comme l'Épilobe intermédiaire, la Scrophulaire du Jus ou le Laser de France, permettent la faucon progressive des éboulis.

### COMBES DE LA CÔTE DIJONNAISE Falaises et rochers

Les falaises de la Combe Ambin à Chambolle-Musigny, fréquentées de longue date pour la pratique de l'escalade, accueillent des espèces remarquables comme le Faucon pèlerin. Milieux exceptionnels en Côte-d'Or, ils abritent aussi des plantes très adaptées à la sécheresse, comme l'Épilobe humblé, qui ne pousse que dans les fissures !



© Pierre Juliano

### COMBES DE LA CÔTE DIJONNAISE Un paysage exceptionnel

Il s'agit d'un des paysages les plus remarquables de la Côte dijonnaise : deux vastes ensembles de pelouses sèches encadrant le village, niché au milieu des vignes au débouché de la Combe Ambin. Ces plateaux étaient auparavant dédiés à l'élevage de petits troupeaux. Après leur abandon au XX<sup>e</sup> siècle, les pelouses ont subi une importante reconquête par les arbustes et par les pins maris. Grâce aux travaux de restauration menés depuis plus de vingt ans, vous pouvez encore admirer ici de nombreuses plantes, oiseaux et papillons rares comme le Méleuc.



© Gilles Van Marth



© Xavier Massip

### AUX ABORDS DU VILLAGE

Au sein du village, le mosaïque de milieux formée de friches, de haies, de jardins et de verges assure un rôle de protection des habitations par rapport aux vignes environnantes. Un magnifique tilleul à grandes feuilles, planté au XX<sup>e</sup> siècle, est présent à côté de l'église. L'Hortensia rustique est un oiseau que vous pourrez observer dans le village.

### UN RESEAU DE MILIEUX NATURELS

Localisée à la limite entre la Côte calcaire et le vignoble, la commune de Chambolle-Musigny se trouve en « pied de Côte ». Le vaste karst\* des plateaux calcaires constitue une des principales réserves d'eau du territoire, mais seule une source prend naissance au Sud-Est du territoire : la Vouge, un des cours d'eau les plus importants de la Plaine. Les milieux naturels associés au rare cheveu hydrographique au sein du vignoble (végétations aquatiques et friches) sont à préserver ou à restaurer. La commune comporte un plateau forestier très accidenté, vaste réservoir de biodiversité. Le réseau des milieux herbacés avec ou sans ligneux (pelouses\* et friches), qui suit le couloir des plateaux de la Côte est très important pour le déplacement des espèces animales et végétales. Les milieux herbacés ont considérablement régressé depuis le XX<sup>e</sup> siècle. Il est primordial de les conserver, ou de les restaurer, car ils assurent le lien entre les grandes pelouses\* de la Côte.

### COMBES DE LA CÔTE DIJONNAISE Un accent du sud

Les pelouses de corniches de la Combe Ambin forment un des sites les plus remarquables de la Côte dijonnaise et ce type de milieux est très rare à l'échelle du territoire. Ces formations végétales sont très peu boisées grâce au relief escarpé (avec de nombreux pentons rocheux et des éboulis pentus), aux températures élevées en été et à des sols rocailloux. Elles abritent beaucoup de plantes originaires des montagnes du Sud de la France, comme l'Épilobe des rochers.



© Pierre Juliano



## PASSONS À L'ACTION !

Sur le territoire de la Communauté de Communes, les actions prioritaires sont la préservation des milieux herboux (pelouses\*, prairies, friches, buissons) et des secteurs non ou peu exploités.

Avez vous un projet pour la biodiversité ou pouvant l'impacter ? Contactez l'animateur Natura 2000 03.73.84.01.20 - 07.77.61.33.53

### DES HERBIVORES AU SECOURS DES PELOUSES

Les pelouses\*, les prairies et les friches sont des milieux très importants sur la commune de Chambolle-Musigny. Il est primordial de les préserver, y compris celles de toutes petites tailles englobées dans le vignoble, et de poursuivre la gestion par pâturage des plus grandes unités.

### CULTIVER LA BIODIVERSITÉ, C'EST POSSIBLE !

Sur les plateaux ou en pied de Côte, la présence de sols calcaires très caillouteux a limité l'agriculture intensive et a permis le maintien de plantes mesocoles\* rares. Une réduction de l'utilisation des pesticides sera favorable à la fois à la population riveraine, à la préservation de la qualité de l'eau et aux espèces végétales associées aux zones cultivées.

### PRÉSERVONS LA TRANQUILLITÉ DES FALAISES

Les falaises contribuent à la notoriété de la commune de Chambolle-Musigny, notamment à cause de la présence de voies d'escalade dans la Combe Ambin. La nidification du Faucon pèlerin qui fréquente ces rochers est à prendre en considération, ainsi que de la présence de pelouses\* sèches sensibles au piétinement des bords de falaises. Soyez attentifs, un Hibou Grand-Duc pourrait peut-être pousser son chant au crépuscule !

### AVIS DE RECHERCHE

Le Crapeud calamite est difficile à observer. Il peut être présent dans les carrières en exploitation, dans les cultures et les vignes, parfois aux abords du village. Il sort surtout de nuit, par temps doux et humide. Un indice : au printemps, les chœurs des mâles peuvent s'entendre à plus d'un kilomètre !



© Christian Fischer

Pour transmettre des données ou les consulter : [ecgevreynuits-obs.fr](mailto:ecgevreynuits-obs.fr)

### LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES S'ENGAGE !

La stratégie intercommunale d'Engagements pour la Nature (SENE) a pour objectif la prise en compte de la biodiversité sur le territoire de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges et des 55 communes la composant. Ce travail contribue à l'élaboration des documents de planification et à l'intégration de la biodiversité dans tout projet. Pour toutes questions ou pour obtenir les données précises de localisation des espèces et des milieux remarquables, vous pouvez nous contacter.

Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges  
Direction de la Biodiversité et du Développement Durable  
3 rue Jean Moulin - BP 40029 - 21701 Nuits-Saint-Georges Cedex  
Tél : 07.77.61.67.69 - 03.80.51.01.70 - [jean-christophe.weldmann@ccgevreynuits.com](mailto:jean-christophe.weldmann@ccgevreynuits.com)

### POUR ALLER PLUS LOIN

Forêts de ravin à tilleuls et érables		Prairies de fauche	Dalles rocheuses	Champs avec plantes mesocoles*
Forêts fraîches à Primevère		Pelouses sèches et très sèches	Falaises et éboulis calcaires	
Forêts de hêtres montagnardes		Végétations arbustives à Buis et Genévrier		
Forêts de chênes pubescents		Lisières sèches des forêts sur calcaire		
Forêts de chênes des plateaux				
Forêts de hêtres des plateaux				
Lisières forestières humides				

Forêts de ravin à tilleuls et érables  
© Pierre Juillard

MILIEUX	GRUPPE D'ESPÈCES	NOM	STATUT DE PROTECTION	LISTE ROUGE REGIONALE	DERNIERE OBSERVATION	
MILIEUX HERBACÉS		Raionce orbiculaire / <i>Phytolacca orbiculata</i> subsp. <i>tenerrum</i> (R.Schulz) Braun-Blanquet, 1933			En danger	2012
		Anthyllide des montagnes / <i>Anthyllis montana</i> L., 1753	Régionale	Vulnérable	2016	
		Renoncule à feuilles de graminée / <i>Ranunculus gramineus</i> L., 1753		Vulnérable	2016	
		Centauree scabieuse / <i>Centaurea scabiosa</i> L. subsp. <i>grinensis</i> (Reut.) Nyman		Vulnérable	2011	
		Euphorbe triste / <i>Euphorbia loreyi</i> Jord., 1855		Vulnérable	2012	
		Inule à feuilles de spirée / <i>Inula spraeifolia</i> L., 1759		Vulnérable	2015	
		Laitue effilée / <i>Lactuca viminea</i> (L.) Presl & C. Presl, 1819		Vulnérable	2011	
		Arabette tourette / <i>Pseudoturnis turrita</i> (L.) Al-Shehbaz, 2005		Vulnérable	2015	
		Piturn de Baden / <i>Poa badensis</i> Haenke ex Willd., 1797		Vulnérable	2016	
		Gnaphale dressé / <i>Bombicyclera erecta</i> (L.) Smoljan., 1955		Régionale		2004
FORÊT		Inule des montagnes / <i>Inula montana</i> L., 1753	Régionale	Vulnérable	2016	
		Limodore à feuilles avortées / <i>Limodorum abortivum</i> (L.) Sw., 1799	Régionale	Vulnérable	1999	
		Agreste / <i>Hipparchia semele</i> (Linnaeus, 1758)		Vulnérable	2008	
		Chiffre / <i>Argemone niobe</i> (Linnaeus, 1758)		Vulnérable	2007	
		Fadet de la Mèlique / <i>Coenonympha glycyon</i> (Borkhausen, 1788)		Vulnérable	2012	
		Mercurie / <i>Arethusa arethusa</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)		Vulnérable	2014	
		Sylvandre hélvète / <i>Hipparchia genava</i> (Brünstorf, 1908)		Vulnérable	2012	
		Zygène des Epines / <i>Aglaope infausta</i>		Vulnérable	2007	
		Zygène du Serpente / <i>Zygena purpurata</i> (Brünnich, 1763)		Vulnérable	2010	
		Criquet bourdonneur / <i>Stenobothrus nigromaculatus</i> (Heinrich-Schäffer, 1840)		En danger	2018	
MILIEUX ROCHEUX		Criquet de Barbarie / <i>Calliptamus barbarus</i> (O.G. Costa, 1836)		Vulnérable	2018	
		Ephippigère des vignes / <i>Ephippiger diurnus</i> Dufour, 1841		Vulnérable	2018	
		Potentille à petites fleurs / <i>Potentilla micrantha</i> Ramond ex DC., 1805		En danger	2015	
		Barbitiste des Pyrénées / <i>Koophya pyrenaica</i> (Geville, 1839)		En danger	2008	
VILLAGE ET MILIEUX OUVERTS		Barbitiste des bois / <i>Barbitistes semicauda</i> (Fabricius, 1794)		En danger	2008	
		Bacchante / <i>Lopina achine</i> (Scopoli, 1763)	Nationale	Quasi éteinte	2017	
		Daphné des Alpes / <i>Daphne alpina</i> L., 1753	Régionale	En danger	2015	
		Ibères intermédiaire / <i>Ibex intermedia</i> Guers., 1803 Guers., 1803	Régionale	En danger	2015	
MILIEUX HERBACÉS		Laser de Gaule / <i>Lasium gallicum</i> L., 1753	Régionale	Vulnérable	2015	
		Athamantide de Crète / <i>Athamantia cretensis</i> L., 1753		En danger	2015	
		Scrophulaire du Jura / <i>Scrophularia carnea</i> subsp. <i>hoppii</i> (W.D.J. Koch) Frouin, 1937		En danger	2015	
		Épervière peu élevée / <i>Heracium humile</i> Jacq., 1777		Vulnérable	2015	
VILLAGE ET MILIEUX OUVERTS		Grand Rhinolophe / <i>Rhinolophus feruqueanum</i> (Schreber, 1774)	Nationale	En danger	2018	

### LEXIQUE

**Karst** : Relief formé par les eaux qui coulent en souterrain, traversent et creusent les couches géologiques calcaires

**Liste rouge** : Liste qui définit l'état de santé d'une espèce animale ou végétale et le risque de disparition d'un territoire

**Mesocole** : Plante vivant uniquement dans les champs cultivés, et dépendantes de certaines pratiques agricoles

**Pelouse** : Désigne ici un type de végétation herbue sur des sols calcaires secs, généralement maintenue grâce au pâturage



Document réalisé par la Direction de la Biodiversité et du Développement Durable de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges, avec la participation du Conservatoire Botanique National de Bassin Parisien, de la Société d'Histoire Naturelle d'Autun, du Conservatoire des Espaces Naturels de Bourgogne, de l'Association Provençale Catalane, de la Ligue pour la protection des Oiseaux de Côte-d'Or et de Saône-et-Loire et de Bourgogne Nature : conception graphique : David Gaudouin - impression : Comprintres



# Randonnées pédestres et cyclables

## Voie des Vignes : Vélo route de Beaune à Dijon

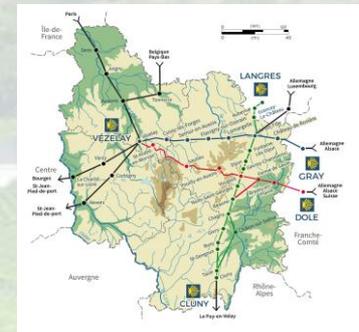
Les travaux d'aménagement de la deuxième section se sont terminés sur la commune de Chambolle-Musigny.

Le tracé emprunte des chemins ruraux, des voies communales et des routes départementales.



## Chemin de Compostelle

Chambolle-Musigny est un des villages traversés par les pèlerins depuis Langres jusqu'à Cluny.



Le GR® de Pays des Grands Crus s'étire sur 87 km en traversant 29 villages viticoles réputés dont Chambolle-Musigny.

Plusieurs sentiers et chemins existent sur la commune dont le sentier Batier qui est un départ d'une randonnée de 52 km très sportive reliant Dijon à Nuits-Saint-Georges.



## **Chapitre 8 – NOS PROJETS**



# Ilot de fraîcheur

Création en 2024 d'un îlot de fraîcheur dans l'angle de la rue Sainte Barbe et rue Caroline Aigle, en face de la fontaine : bancs de détente, arbre d'ombrage, plantes grimpantes...

Avant



Projet Mayot  
paysagiste

A ce jour

Démolition du mur d'enceinte et reconstruction d'un muret par l'association Sentiers qui favorise l'insertion professionnelle.





# Réfection du parking de l'église à l'automne 2023

Afin d'accueillir la Saint-Vincent Tournante en janvier 2024, la commune a décidé d'entreprendre des travaux de réfection des abords et du parking de l'église à l'automne 2023.

- Adaptation au changement climatique : une requalification traitée par des revêtements perméables :

- dalles alvéolaires + mousse qui est un système de végétalisation permettant de créer un parking drainant végétalisé adapté à des conditions sévères d'utilisation,

- dalles alvéolaires + sable qui évitent la formation d'ornières et de flaques d'eau grâce à leur structure permettant l'évacuation des eaux de pluie.

- Maintien de la biodiversité : la conservation des arbres et des plantes existants, la plantation d'arbres et la mise en œuvre de plantes vivaces florifères demandant une consommation d'eau limitée.

- Reconquête des espaces publics pour favoriser la vie locale et le lien social par l'extension et l'adaptation PMR du parvis par la création de trottoirs en béton désactivé, dont l'avantage est d'être résistant et antidérapant, depuis les places de stationnement PMR et le long de l'église pour un meilleur accès à l'entrée.



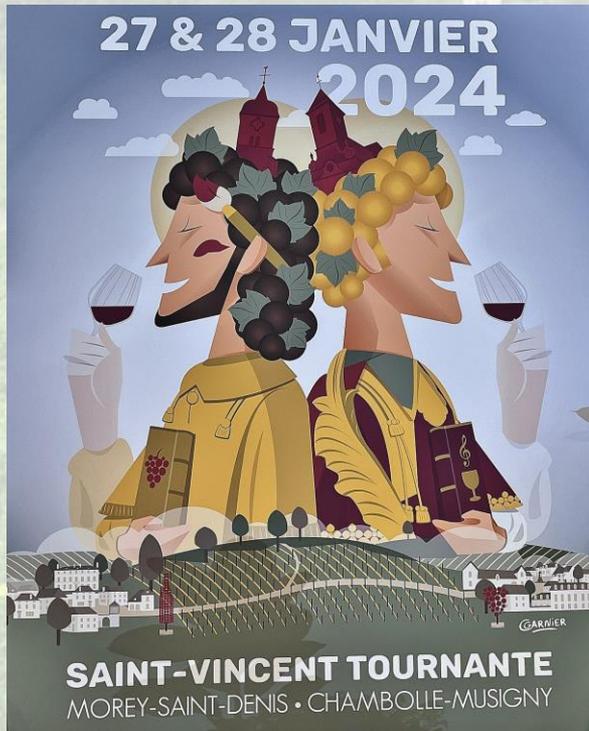


# Chambolle-Musigny en fête

Les communes de Morey-Saint-Denis et Chambolle-Musigny s'associent pour organiser la Saint-Vincent Tournante les 27 et 28 janvier 2024.

Pour cela, plusieurs commissions ont vu le jour et notamment la commission décoration qui regroupe environ 50 personnes des deux villages pour la confection de fleurs et de structures afin de décorer les maisons et les rues des deux communes.

La commune de Chambolle-Musigny met à disposition de la commission décoration sa salle des fêtes ainsi qu'un local de stockage.





# Marathon des grands crus

Chaque année, Chambolle-Musigny est la commune de départ du semi-marathon ainsi qu'une des étapes du marathon des grands crus.



Les bénévoles de nos associations participent à l'organisation de la manifestation ainsi qu'à la sécurité des coureurs en tant que signaleurs,





# Conclusion

La commune de Chambolle-Musigny est très impliquée dans la revalorisation paysagère depuis toujours :

- En 1934, sa forêt devient site classé,
- Des réserves d'eau ont été créées au début du 19<sup>e</sup> siècle,
- Depuis 1992, elle signe les conventions avec Natura 2000,
- Deux îlots de sénescence voient le jour en 2012 et 2018.

En 2021, afin de parfaire ses connaissances et dans le but d'aller encore plus loin dans ses actions, elle fait participer son agent technique au stage de jardinier.

Les végétaux ne sont plus choisis au hasard mais en adéquation avec l'écologie actuelle.

***« Nous n'héritons pas de la Terre de nos parents, mais nous l'empruntons à nos enfants »***

***Antoine de Saint-Exupéry***

Alors faisons en sorte de la laisser belle et abondante !



# Remerciements

La commune de Chambolle-Musigny remercie :

- les membres du jury du concours,
- ses élus,
- son agent technique,
- Mme Bedoul du CAUE,
- ses partenaires commerciaux : Natura'lis, Sonofep, Aubry...



**Des questions ?**